

Guide pour la certification

« Cadrage et facilitation de l'intelligence collective par le design thinking » inscrit au Répertoire Spécifique de France Compétences sous le numéro 3115.

- 01** Objectifs de la certification p.3
- 02** Quelques retours d'expériences p.4
- 03** Modalités d'obtention p.5 / p.6 / p.7
- 04** Focus sur la rédaction du rapport d'expérimentation p.8
- 05** Préparer mon passage à la certification p.9
- 06** Le jury d'évaluation et de délivrance de la certification p.10
- 07** Me lancer p.11

01. Objectifs de la certification

La certification «Cadrage et facilitation de l'intelligence collective par le design thinking», reconnue par France Compétences, permet d'attester de l'acquisition de l'ensemble des compétences professionnelles indispensables à la mise en œuvre de projets d'innovation et/ou de transformation s'appuyant sur le design thinking, démarche d'intelligence collective.

Ces compétences sont regroupées en 4 blocs:

- **Cadrage et préparation d'un processus d'intelligence collective par le design thinking**
- **Programmation du processus d'intelligence collective par le design thinking**
- **Facilitation du groupe lors d'un processus d'intelligence collective par le design thinking**
- **Préparation du lancement des solutions conçues**

Merci de vous référer au document :
Référentiel de compétences de la certification «Cadrage et facilitation de l'intelligence collective par le design thinking» en pièce jointe.

Concrètement, l'objectif est d'amener la personne en charge de la démarche d'accompagnement à obtenir :

Une meilleure pertinence des solutions:

- déploiement de dispositifs innovants, adaptés et opérationnels

Une limitation des résistances au changement:

- implication des collaborateurs
- appropriation facilitée des dispositifs

Des changements managériaux et culturels positifs:

- valorisation des ressources internes
- expérimentation de nouveaux modes de travail et de leurs atouts
- regain de sens, de cohérence et de performance
- collaborateurs engagés et re-motivés
- diffusion d'une culture de travail agile et propice à l'innovation

Une meilleure rentabilité:

- fort retour sur investissement, dès le court terme

Une meilleure image:

- mise en avant d'une entreprise agile, innovante et responsable

02. Quelques retours de personnes ayant obtenu la certification

“La certification m’a apporté une plus grande confiance en moi, la prise de conscience de mon potentiel, des enseignements concrets sur ce que j’ai fait.”

“Je me suis sentie légitimée par le regard de professionnels établis.”

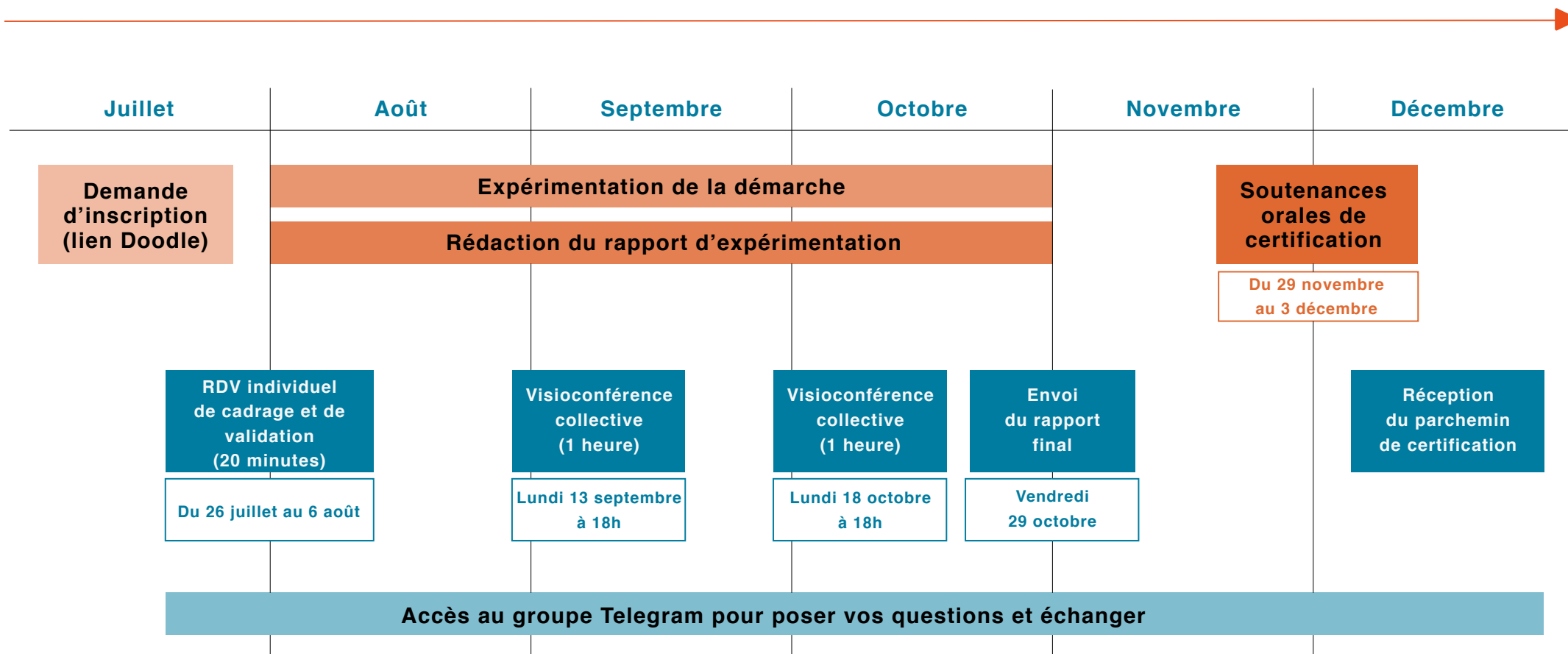
“J’ai apprécié le questionnement et l’obligation d’analyser comment le projet s’est déroulé.”

“Cette approche nous incite à mener un projet avec la meilleure qualité possible et à se questionner continuellement sur son déroulé.”

“Super expérience avec cette certification ! Cela m’a vraiment permis d’approfondir la formation et de donner un sens aux concepts du design thinking. J’ai vraiment progressé également dans mon projet professionnel ! Un grand merci à Aurélie et aux membres du jury.”

03. Modalités d'obtention de la certification

Déroulé:



La prochaine session de soutenances orales de certification aura lieu en mai 2022 (deux sessions par an).

03. Modalités d'obtention de la certification

Détail du déroulé:

1.

Demande d'inscription à la prochaine session de certification via un lien Doodle

2.

Entretien téléphonique de 20 minutes avec Aurélie Marchal afin de :

- Répondre aux éventuelles questions sur le process de certification présenté dans ce guide
- Valider le sujet ainsi que son périmètre d'expérimentation (attention, le périmètre d'expérimentation doit permettre d'évaluer l'ensemble des blocs de compétences)
- Répondre aux questions spécifiques de démarrage
- Entériner votre inscription

3.

Intégration dans le "Groupe Telegram d'échanges et d'entraide" dédié aux personnes en phase de certification: réponses de manière publique par Aurélie Marchal à vos questions afin que vous puissiez tous en bénéficier et échanges libres entre vous.

4.

Expérimentation de la démarche.

Rédaction du rapport d'expérimentation.

(voir le point «focus sur la rédaction du rapport d'expérimentation»)

5.

Auto-évaluation sur la base du référentiel de compétences (joint en annexe).

6.

En plus des échanges au fil de l'eau sur Telegram, 2 sessions d'une heure en visioconférence (13 septembre et 18 octobre à 18h) pour échanger de vive-voix sur vos questions plus complexes.

7.

Soutenance à l'oral de l'expérimentation devant un jury d'évaluation (cette épreuve se déroule en visioconférence).

Le candidat aura 20 minutes pour présenter non pas son projet (les membres du jury en auront pris connaissance lors de la lecture du rapport) mais pour présenter ses réussites et ses difficultés durant l'expérimentation et l'auto-évaluation de ses compétences.

Il aura ensuite 20 minutes pour répondre aux questions posées par les membres du jury.

Enfin, s'il le souhaite, le candidat aura 10 minutes supplémentaires pour poser des questions aux membres du jury afin de s'enrichir de leurs expertises.

8.

Une fois certifié, le parchemin de certification numéroté sera adressé au candidat par voie postale au plus tard 30 jours après la date de la soutenance.

9.

Un questionnaire de satisfaction sera envoyé au candidat (certifié ou non-certifié), ceci afin d'améliorer continuellement le process de certification.

03. Modalités d'obtention de la certification

Détail du déroulé:

10.

Les personnes certifiées rejoindront la communauté dédiée sur Telegram. Elles pourront quitter cette communauté à tout moment si elles le souhaitent.

11.

Un second questionnaire de suivi leur sera envoyé plusieurs mois après leur certification, ceci afin d'évaluer l'impact de celle-ci sur leur travail quotidien.

13.

Il n'y a pas de rattrapage possible. Le candidat non certifié pourra, s'il le souhaite, se réinscrire à une session de certification ultérieure à partir d'un nouveau projet d'expérimentation en passant par le lien d'inscription de France Compétences.

04. Focus sur la rédaction du rapport d'expérimentation

Le rapport doit comprendre à minima les 4 parties suivantes:

1.

Présentation du contexte

2.

En amont de l'expérimentation

Présentation de vos réflexions et explication de vos choix (problématique initiale, de cadrage, de participants, de timing, etc.) en les justifiant (les deux repères étant le référentiel de compétences et la recherche du sens « c'est quoi mon objectif et qu'est-ce qui fait sens dans le contexte qui est le mien pour atteindre cet objectif ? »).

L'objectif ici est de démontrer aux membres du jury que vous cherchez à faire au mieux, en cherchant à être conforme à la démarche de design thinking, et en recherchant constamment le sens.

Pensez à tout noter (doutes, décisions, justifications) !

3.

Durant l'expérimentation

Racontez comment cela se passe. L'objectif ici est que le jury comprenne au mieux comment cela s'est déroulé.

Merci de partager également vos ressentis.

4.




Après l'expérimentation

Analysez ce que vous avez fait, ce qui s'est bien passé, ce qui s'est moins bien passé, ce que vous auriez pu/dû faire autrement, etc.



L'objectif ici est de démontrer au jury que vous cherchez à tirer des enseignements de votre expérimentation afin de vous améliorer.

05. Préparer mon passage à la certification

Comment trouver un sujet et/ou un terrain de certification ?

-  Si vous avez des difficultés à trouver un sujet et/ou un terrain d'expérimentation, il vous est possible de contacter des entités telles que des associations pour leur proposer (bénévolement) vos services.
-  Par ailleurs, vous pouvez aussi lancer un appel à projets auprès du groupe Telegram des personnes ayant suivi la formation. Peut-être qu'un de ses membres aurait un sujet et un terrain à vous proposer.
-  Si vous éprouvez de l'appréhension à l'idée de vous lancer seul.e, n'hésitez pas à rechercher sur le groupe Telegram une personne intéressée pour travailler avec vous sur le même projet. Attention, la rédaction du rapport et les soutenances seront dans tous les cas individuelles.

Et n'oubliez pas :

-  Vous pouvez à tout moment échanger avec les personnes passant ou ayant passé la certification sur le groupe Telegram dédié !
-  Documentez au maximum votre projet non seulement pour le passage de la certification mais également pour pouvoir présenter votre démarche à de futurs clients (= démontrez par la preuve) !



06. Le jury d'évaluation et de délivrance de la certification

Composition:

Les membres du jury sont des experts en projets de transformation par le design thinking.

A ce jour, les membres du jury sont:

Alicia Bogouslavsky, responsable du Pôle Design de la Digital Factory d'Air France

Jean-Patrick Péché, designer diplômé de l'Ecole Nationale Supérieure des Arts Appliqués et des Métiers d'Art et responsable des formations au design thinking pour Polytechnique et l'EM Lyon

Aurélie Marchal, fondatrice en 2012 de l'Organisme de Conseil et de Formation 'am design thinking, qui a obtenu en mai 2020 l'agrément de France Compétences pour devenir Organisme de Certification.

Missions:

- Analyse des rapports d'expérimentation des candidats
- Évaluation des compétences des candidats
- Challenge des candidats durant les soutenances
- Délibérations pour l'attribution des certifications
- Délivrance des certifications

Confidentialité:

Chaque membre du jury signe un accord de confidentialité par rapport aux éléments dont il prendra connaissance à la lecture des rapports des candidats et durant leur soutenance.

Pour commencer, merci de fixer votre rendez-vous individuel avec Aurélie Marchal via le lien **Doodle** fourni dans le mail qui accompagne ce «Guide pour la certification».

Ce rendez-vous vous permettra d'obtenir des réponses à toutes vos questions relatives à la certification et de valider votre sujet ainsi que votre périmètre d'expérimentation.



Détail des pièces jointes:

- Référentiel de compétences «Cadrage et facilitation de l'intelligence collective par le design thinking» déposé au Répertoire Spécifique de France Compétences
- Document d'auto-évaluation des compétences